

FICHE REX N°

4

ACCIDENT

INCIDENT

L'évènement ?

Plaie / écrasement main par tarière.

Titre du REX

Quand ?

Juin 2012

ANNEE, MOIS

Où ?

Moselle (57)

France : Dépt - Etranger : Pays

Quelle tâche ?

Forage, remontée des tarières.

Forage, excavations, manipulation de produits, etc.

Les faits ?

Lors de la remontée des tarières (réalisation d'un piézomètre) à l'aide d'une foreuse de type Comacchio GE0205 : écrasement de la main gauche de l'aide-foreur entre la tarière hélicoïdale métallique en mouvement de rotation et les mors de serrage de la foreuse. Le technicien a vraisemblablement placé sa main sur la tarière pour dégager un obstacle (caillou ?). Il portait des gants de cuir.

Description factuelle du contexte de survenue de l'évènement / Analyse des causes (Eléments personnels, Formation / Connaissances, Organisation / Management, Sous-traitants, Conception / Modification, Maintenance, Achats / Réception, Outils / Equipements, Management de la sécurité, Communication), points critiques

Quelles images ?

--	--

Joindre un schéma, des images...

Conséquences immédiates ?

Accident avec arrêt de travail (1 semaine)

Plaie à la main gauche face palmaire : 16 points de suture.

Humaines, Organisationnelles, Techniques

Conséquences potentielles ?

--

Humaines, Organisationnelles, Techniques

Comment l'évènement a été géré ?

- Mails internes (DGD, resp. HSE, CHSCT, resp. unité technique), conversations téléphoniques avec la victime et le témoin indirect. Réunion d'analyse des causes.

- Compte-rendu d'incident, arbre des causes.

Expliciter quelles ont été les réactions des différents acteurs présents pour gérer la crise, premières décisions et mesures prises...

Quelles améliorations ?

Humaines

Organisationnelles

Techniques

Mesures prises dans les 5 jours.

- Rappel des consignes aux techniciens concernant la position des mains lors d'opération de sondage/forage.

- Mesure provisoire : mise en place de système de délimitation de la zone dangereuse autour du mât des foreuses à l'aide de protection de type « protège-poteau » à placer sous la responsabilité du technicien foreur lors des opérations à risque (foration, remontée des tarières, tarière en rotation à vitesse maximale,...)

- Mesure définitive : mise en place de système de protection physique autour du mât des foreuses type « cage de protection » :

- Foreuse Ecofore : mise en place suivant devis reçu de la société Ecofore,
- Foreuse Beretta : étude de faisabilité par la société Ecofore.

BILAN DE L'EVENEMENT

		€
<input type="checkbox"/> Soins	<input type="checkbox"/> Dégâts superficiels mais localisés	<input type="checkbox"/> < 10K€
<input type="checkbox"/> ASA ou faible Exposition	<input type="checkbox"/> Dégâts superficiels et étendus	<input type="checkbox"/> 10-50K€
<input checked="" type="checkbox"/> AAA ou forte exposition	<input type="checkbox"/> Dégâts importants mais localisés	<input type="checkbox"/> 50-100K€
<input type="checkbox"/> Décès	<input type="checkbox"/> Dégâts importants et étendus	<input type="checkbox"/> > 100K€

- Cas des foreuses de location : privilégier la location de machines avec systèmes de cage de protection intégrés. Si impossibilité : utilisation des systèmes de protection provisoires décrits ci-avant.

Description synthétique des améliorations retenues, actions mises en place